

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 02 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi deux juin à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

*Date de convocation :*  
27 mai 2025

*Mis en ligne :*  
05 juin 2025

*Nombre de Conseillers en exercice :* 29

Présents : 20  
Votants : 29  
Quorum : 15

**Présents :** Mesdames, Messieurs, BONNAFOUS Catherine, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, GARNIER Chrystèle, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, MAHEO Aude, METAYER Chrystèle, NOEL Henri, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, SERANDOUR Cyril, THERAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VALLEE Priscilla ;

#### **Procurations de vote et mandataires :**

CAÏTUCOLI Christiane ayant donné pouvoir à VALLÉE Priscilla, DELAUNAY Gaylord ayant donné pouvoir à MAHEO Aude, JOURDAN Christiane ayant donné pouvoir à GROSEIL-MOREAU Arlette, LEJOLIVET Bertrand ayant donné pouvoir à DA CUNHA Manuel, LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à DEGUILLARD Julie, NOULLEZ Sébastien ayant donné pouvoir à LE GUENNEC Jean-Michel, PEROT Marlène ayant donné pouvoir à METAYER Chrystèle, SOUQUET Eric ayant donné pouvoir à POINTIER Vincent, VAN CAUWELLAERT Damien ayant donné pouvoir à LEFEUVRE Gaël.

Monsieur Jean-Michel LE GUENNEC est nommé secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 27 mai 2025) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

#### **Point N° 9**

#### **Délibération n° 2025-052. MARCHÉ PUBLIC : Entretien des espaces verts (secteur de la Vigne)- attribution**

Rapporteur : Jaroslava JOUAULT

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** le code de la commande publique,

**VU** l'avis de la commission Aménagement Patrimoine Mobilité et Accessibilité en date du 27 mai 2025 ;

**CONSIDERANT** la nécessité d'entretenir les espaces verts sis dans la Zac de la Vigne,

**CONSIDERANT** la consultation dont la date limite de réception des offres a été fixée au 14 mars 2025 pour un montant global de 200 000,00 € HT,

**CONSIDERANT** la durée maximale de l'accord-cadre qui est de 4 ans,  
**CONSIDERANT** que 5 entreprises ont remis une offre,  
**CONSIDERANT** le rapport d'analyse des offres, joint en annexe,

**Après en avoir délibéré par 21 voix POUR et 7 ABSTENTIONS** (BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, DA CUNHA Manuel, LE GUENNEC Jean-Michel, LEJOLIVET Bertrand, NOULLEZ Sébastien, VALLEE Priscilla), **le conseil municipal**

**ATTRIBUE** le marché d'entretien des espaces verts secteur de la Vigne à l'entreprise Valois pour un montant annuel maximum de 50 000 € HT,

**PRECISE** que le contrat sera reconductible 3 fois,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché et tous les documents y afférents y compris les avenants.

**Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Gaël LEFEUVRE**

